



Nouvelles et Analyses

Vol. 1, no 45
20 septembre 2012

EADS/BAE , hors de l'orbite gouvernementale

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

L'influence des gouvernements est une des questions les plus sensibles du projet de fusion entre EADS et BAE System. Actuellement le gouvernement français exerce son emprise sur EADS par l'entremise d'investisseurs institutionnels et le gouvernement allemand fait de même grâce au concours de Daimler, principal actionnaire du groupe aéronautique qui se prête toutefois de moins en moins volontiers à ce jeu.. Le plan envisagé vise à éliminer la capacité des pouvoirs publics d'influer sur l'agenda technologique et industriel. En fait, les gouvernements allemand et français se verraient attribuer un simple droit de veto à peu de choses près comparable à ceux qu'exercent la plupart des gouvernements face à leurs grandes entreprises de défense nationales.

Cette « dépolitisation » de l'organisation issue de la fusion, si elle est menée à terme, va faire franchir une nouvelle étape au processus de privatisation enclenché en Europe au cours des années 1980. Cela va certainement plaire aux autorités américaines qui dénoncent, chaque fois que l'occasion leur en est fournie, l'influence des pouvoirs publics sur les entreprises militaires du vieux continent. Il y a de fortes chances qu'après réflexion, les investisseurs boursiers soient

également amenés à se réjouir. La question est maintenant de savoir si les contribuables qui ont généreusement contribué à la capitalisation des grandes entreprises de défense au cours des années 1990 et 2000, en échange d'emplois de qualité et de savoir technologique, vont également y trouver leur compte.

Au plan des emplois il est difficile de présumer actuellement des conséquences de la fusion sur les différents sites industriels et sur les très nombreux postes de gestionnaires. Mais on peut déjà conclure que 1+1 ne donnera pas 2 mais un ratio bien inférieur. Des postes seront abolis, reste à savoir combien et où. Dans sa dernière revue de l'industrie aéronautique, la firme Deloitte¹ prévoit d'ailleurs une période de rationalisation qui va spécifiquement frapper les groupes de défense, ni EADS, ni BAE ne vont échapper au phénomène. Par ailleurs, la localisation du siège social du groupe issu de la fusion n'est pas encore précisée et il va sans dire que cette question aura un impact indéniable sur l'emploi.

Sur le front technologique un grand défi est aujourd'hui lancé à l'Europe alors que surgissent aux États-Unis et en Russie les avions de chasse de 5^{ième} génération et que s'amorce le processus de développement

¹ Deloitte, 2012 *Global Aerospace and Defense Industry Outlook: A Tale of Two Industries*, 2012.

d'une 6^{ième} génération. Il devient impérieux pour l'Europe de se fédérer derrière un nouveau programme de chasseur autour duquel il sera possible de construire l'économie de défense du futur. Le mégapôle technologique que deviendra EADS/BAE sera-t-il en mesure de reléguer au second plan les rivalités du passé, dont celle qui a pris forme entre Dassault et EADS et dont l'effet paralysant plombe l'industrie française, la chose est concevable mais très loin d'être accomplie. Or l'existence d'une industrie de défense européenne forte est un contreponds essentiel

aux États-Unis et aux nouvelles puissances économiques, notamment celles du BRIC. Mais pour que ce contreponds s'exerce en faveur d'une plus grande stabilité du monde, n'est-il pas essentiel de préserver l'influence des pouvoirs publics? La question est posée. Pour l'instant seul le gouvernement allemand semble s'interroger sur sa possible perte d'influence. Il devient urgent de savoir où se situe la France, car les dossiers sensibles ici interpellés sont nombreux. Mentionnons par exemple que la France est une puissance nucléaire et EADS est un acteur clé de cette industrie.